

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION DE
L'ÉPREUVE ANTICIPÉE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
DU BACCALAURÉAT DE LA SÉRIE S.
ANNEE 2012**

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels ; elles figurent en italique à l'intérieur d'encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Consignes générales

Épreuve écrite : durée 4 heures, coefficient 3

L'épreuve écrite d'histoire et géographie au baccalauréat général, série S, porte sur le programme de la classe de première défini par l'arrêté du 21 juillet 2010 fixant le programme d'enseignement commun d'histoire-géographie en classe de première des séries générales (B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010).

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat de la série S a pour objectif d'évaluer :

- l'aptitude du candidat à mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;

- la maîtrise des capacités acquises tout au long de la scolarité secondaire :

. à exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations,

. à analyser et interpréter de manière critique des documents de sources et de nature diverses,

. à comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Structure de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve est de quatre heures.

L'épreuve comprend deux parties.

- Dans la première partie, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie.

- La deuxième partie se compose de deux exercices, l'un en histoire, l'autre en géographie :

. en histoire : analyse d'un ou de deux document(s)

. en géographie : il s'agit soit de l'analyse d'un ou de deux document(s), soit d'une production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire).

[...]

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale.

À titre indicatif, la première partie compte pour 10 points ; dans la deuxième partie, chaque exercice compte pour 5 points.

On veillera pour l'ensemble de l'épreuve à utiliser tout l'éventail des notes en évitant l'écrasement des notes autour de la moyenne. Les points attribués aux différents exercices le sont à titre indicatif : cela signifie qu'il ne faudra pas hésiter à aller au-delà de ce nombre de points si un exercice est particulièrement réussi. On n'hésitera pas à attribuer une note globale faible aux copies notoirement insuffisantes et d'excellentes notes (y compris les plus élevées) aux copies qui répondent bien aux attentes. Des éléments de valorisation sont proposés pour compenser des manques éventuels de la copie.

Composition

Le candidat traite un sujet parmi deux qui sont proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il maîtrise les connaissances du programme. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

La formulation du sujet peut prendre des formes diverses : reprise (partielle ou totale) d'un intitulé du programme, question ou affirmation, problématique explicite ou non ; elle peut être brève ou plus détaillée.

PREMIERE PARTIE

Composition d'histoire

Sujet 1- la guerre d'Algérie.

La situation du sujet dans le programme

Ce sujet s'insère dans le thème 4 du programme : « *Colonisation et décolonisation* ». Il porte sur l'une des deux études qui permettent de traiter la question « *La décolonisation* » en reprenant l'intitulé de la mise en œuvre « *La guerre d'Algérie* ».

La délimitation du sujet

Le sujet n'indique pas de bornes chronologiques : il appartient au candidat de les fixer.

Les principaux contenus attendus

Aucun plan particulier n'est attendu, même si une organisation du propos en grands thèmes ou en grandes périodes sera le plus souvent choisie.

Les points suivants pourront être évoqués, en intégrant des repères chronologiques :

- des éléments d'explication du soulèvement : le statut particulier de l'Algérie dans l'Empire français, la présence d'une forte communauté d'Européens et les inégalités politiques et économiques qui existaient entre colons et autochtones ;
- la caractérisation du conflit ;
- ses grands acteurs (FLN algérien, militaires sur place, pouvoir civil en France ...) ;
- les violences qui frappent la population civile (émanant de l'armée française, du FLN, et de l'OAS). ;
- l'impact politique du conflit algérien en métropole ;
- l'internationalisation du conflit. ;
- l'importance de l'opinion publique (en Algérie, en métropole, au plan international) ;
- des conséquences du conflit.

Des éléments qui permettent de valoriser le travail du candidat

On valorisera les copies :

- dont l'organisation pertinente s'appuie sur une mobilisation efficace des faits et des dates-clés ;
- qui auront replacé la guerre d'Algérie dans le contexte de décolonisation particulier à la France ;
- qui souligneront la double dimension du conflit : guerre de décolonisation et guerre civile ;
- indiquant que la guerre d'Algérie suscitera des enjeux mémoriels importants sur les deux rives de la Méditerranée.

Composition

Le candidat traite un sujet parmi deux qui sont proposés à son choix dans la même discipline. En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il maîtrise les connaissances du programme. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion. La formulation du sujet peut prendre des formes diverses : reprise (partielle ou totale) d'un intitulé du programme, question ou affirmation, problématique explicite ou non ; elle peut être brève ou plus détaillée.

Sujet - 2 : Les mutations de la population active en France de 1850 à nos jours.

La situation du sujet dans le programme

Le sujet porte sur le thème 1 : « *Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIX^e siècle* », sur la question : « *Mutations des sociétés* » et la mise en œuvre : « *La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850* ».

La délimitation du sujet

Il s'agit pour le candidat de présenter les grandes évolutions de la population active en France de 1850 à nos jours.

Les principaux contenus attendus

Le plan est libre.

Pourront être évoqués des points se rattachant à :

- l'évolution de la population active : industrialisation, tertiarisation, guerre, phases de croissance et de crise ... ;
- aux transformations des structures de la population active ; par exemple : recul de la paysannerie, croissance du salariat, croissance du secteur tertiaire, féminisation de l'emploi ...

Des éléments qui permettent de valoriser le travail du candidat

On pourra valoriser les copies :

- qui témoignent d'un raisonnement pertinent ;
- qui cherchent à mettre en relation les transformations / évolutions de la population active et les principaux bouleversements économiques et sociaux.

DEUXIEME PARTIE

L'exercice d'analyse de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux documents qui peuvent être de nature diverse et des notes explicatives si nécessaire. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter l'analyse du ou des documents.

En géographie, un exercice d'un autre type peut être proposé : réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire.[...]

En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés :

- soit l'analyse d'un ou de deux document(s).

Cette analyse doit permettre au candidat de faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu, l'apport du (ou des) document(s) et les enjeux spatiaux qu'il(s) aborde(nt).

- soit la réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire, en réponse à un sujet. Pour la réalisation d'un croquis de géographie, un fond de carte est fourni au candidat.

Exercice – A

Réalisez un croquis de l'organisation des réseaux de transport en France métropolitaine et de leurs connexions avec l'Europe et le monde.

La situation du sujet dans le programme

Il s'inscrit dans le thème 2 du programme de géographie « *Aménager et développer le territoire français* », dans la question « *Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation* », et relève du troisième point de mise en œuvre « *La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique* ».

La délimitation du sujet

Il consiste à représenter, sur le fond de carte fourni, l'organisation des réseaux de transport en France métropolitaine ainsi que les connexions aux territoires européens et au monde.

Les réseaux numériques ne sont pas mentionnés dans le sujet, ils peuvent ou non être évoqués.

Les principaux éléments de contenu attendus et l'organisation possible de la légende :

Sans ordre imposé, la légende pourra comporter par exemple :

- des éléments permettant de rendre compte de l'organisation des transports sur le territoire métropolitain : axes principaux, nœuds (métropoles, interconnexions ferroviaires, hubs), grandes infrastructures (ports, aéroports) ...

- des éléments permettant de rendre compte de la connexion du territoire métropolitain à l'Europe et au monde : par exemple tunnel sous la Manche et ligne Eurostar, LGV Thalys, aéroports internationaux, façade maritime active....

- des réalisations en cours ou en projet (par exemple liaison ferroviaire Lyon-Turin ...).

Le croquis utilise le fond de carte, il comporte la nomenclature utile à la lecture et la compréhension. Les villes-points du fond de carte et les fleuves ne constituent que des repères et n'ont pas à être nommés de manière exhaustive.

Les qualités de réalisation attendues :

On attend une cohérence de la légende et des indications portées sur le croquis ainsi qu'une représentation claire et lisible.

Des éléments qui permettent de valoriser le travail du candidat :

- tout effort d'organisation démonstrative de la légende ;
- des productions (légende et croquis) proposant une typologie des espaces métropolitains en termes d'inégale intégration à l'Europe et au monde par les transports ;
- la mention et/ou la représentation des insuffisances dans les connexions à l'Europe : par exemple l'absence de jonction LGV France-Espagne, la faible jonction des réseaux France/Allemagne en Alsace.

Analyse d'un ou de deux document(s) en histoire

L'exercice d'analyse de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux documents qui peuvent être de nature diverse et des notes explicatives si nécessaire. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter l'analyse du ou des documents.

[...]

En histoire, l'analyse d'un ou de deux document(s)

Cette analyse doit permettre au candidat de faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu, l'apport et la portée du ou des document(s) proposé(s).

L'exercice demande au candidat de mettre en œuvre les démarches propres à l'analyse de document en histoire.

Lorsqu'un document est proposé, il s'agit de :

- dégager le sens général du document en relation avec la question historique à laquelle il se rapporte ;
- de montrer l'intérêt et les limites éventuelles du document pour la compréhension de cette question historique.

Exercice – B. Analyse d'un document en histoire : la politique nazie d'asservissement et d'extermination.

Après avoir situé le document dans son contexte, montrez son apport pour la connaissance de la politique nazie d'asservissement et d'extermination.

La situation du sujet dans le programme

Il s'inscrit dans le thème 2 du programme d'histoire : « *La guerre au XXe siècle* », dans la question « *Guerres mondiales et espoirs de paix* » et mobilise le second point de mise en œuvre « *la Seconde Guerre mondiale : guerre d'anéantissement, génocide des Juifs et des Tziganes* ».

Le traitement de la consigne : les principaux contenus attendus

Aucun plan n'est attendu pour la réponse qui peut se faire au fil de l'exploitation du texte. Dans l'analyse, le candidat pourra aborder notamment les points suivants :

- la situation du document dans le contexte historique de la mise en place de la politique d'extermination (référence possible à la conférence de Wannsee) et du recul des Allemands (référence possible à Stalingrad) ;
- l'idéologie raciste et antisémite nazie ;
- la politique raciale nazie ;
- la notion d'espace vital ;
- l'asservissement des Slaves ;
- la politique d'extermination avec la notion de génocide ;
- la volonté du secret de cette politique d'extermination.

Des éléments qui permettent de valoriser le travail du candidat

Sans attendre de plan, on valorisera :

- les analyses conduites avec une organisation pertinente ;
- la présence éventuelle d'une réflexion sur les spécificités du document ;
- la mobilisation d'éléments parmi lesquels : la politique antibolchevique, une politique d'extermination antérieure à octobre 1943 (référence possible aux *Einsatzgruppen*) ;
- Des précisions sur Himmler, son rôle dans l'organisation nazie et la politique d'extermination ;
- Le lien entre la notion d'asservissement et celle de guerre totale.